



## Nouvelle organisation de la rentrée du lundi 02 novembre 2020

publié le 30/10/2020

"Chers parents, chers élèves,

**De nouvelles informations nous amènent à communiquer sur l'ensemble des éléments relatifs à la reprise des cours à partir de ce lundi 2 novembre en tenant compte :**

- du protocole renforcé pour s'adapter à la situation sanitaire (message Pronote) de ce matin
- de l'hommage national à Samuel Paty, professeur assassiné le 16/10/2020

► Conformément aux annonces du président de la République, le collège Louis Pasteur accueillera tous ses élèves dès 8h10.

Pour assurer la sécurité de nos élèves comme de nos personnels dans le nouveau contexte, un protocole sanitaire renforcé sera applicable à compter de lundi 02 novembre 2020.

En pratique, ce protocole se traduit par le renforcement de plusieurs mesures. C'est en effet l'action combinée des gestes barrières strictement respectés (port du masque, lavage de mains, etc.), de l'aération régulière des locaux et d'une limitation renforcée du brassage des élèves qui permet de réduire fortement les risques de contamination.

► La crise de la Covid n'est malheureusement pas la seule épreuve qui frappe l'École. Nous avons en effet été profondément meurtris par l'assassinat de notre collègue Samuel Paty le vendredi 16 octobre au soir. C'est pourquoi, le lundi 2 novembre, dans toutes les écoles, tous les collèges et lycées de France, un hommage lui sera rendu. À travers cet hommage, c'est aussi l'unité de la communauté éducative tout entière autour des valeurs de la République, de la liberté d'expression et du principe de laïcité que nous affirmerons.

**En pratique, tous les élèves reprendront les cours selon leur emploi du temps habituel, contrairement à mon message Pronote du 27/10.**

Une minute de silence sera observée lundi à 11h, après la lecture de la lettre de Jean Jaurès aux instituteurs. Ce temps de recueillement se tiendra en classe.

NB : nous vous transmettrons (Pronote), dès que possible, les adaptations mises en place au collège suite à la publication du protocole sanitaire.

Bien cordialement,  
L'équipe de direction"



Académie  
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.